

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de préparation 24-avr.-2009

Date de révision 25-mars-2024

Numéro de révision 2

1. Identification

Nom du produit Ethanol, absolute, 100%

Cat No.: R13900

No. CAS 64-17-5

Synonymes Ethyl alcohol; Absolute ethanol

Utilisation recommandée Produits chimiques de laboratoire.

Utilisations contre-indiquées Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Company

Importateur / Distributeur

Fisher Scientific 112 Colonnade Road, Ottawa, ON K2E 7L6, Canada

Tel: 1-800-234-7437

Numéro d'appel d'urgence

For information **US** call: 001-800-227-6701 / **Europe** call: +32 14 57 52 11 Emergency Number **US**:001-201-796-7100 / **Europe**: +32 14 57 52 99 **CHEMTREC** Tel. No. **US**:001-800-424-9300 / **Europe**:001-703-527-3887

2. Identification des dangers

Classification

Classification WHMIS 2015 Classé comme dangereux en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS /

2015-17)

Liquides inflammables Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur

Danger

Mentions de danger

Liquide et vapeurs très inflammables Provoque une sévère irritation des yeux



Conseils de prudence

Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer

Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception

Utiliser un matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles

Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques

Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, du produit chimique en poudre ou une mousse anti-alcool pour l'extinction

Entreposage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

3: Composition/informations sur les composants

Composant	No. CAS	% en poids
Éthanol	64-17-5	99-100

4. Premiers soins

Conseils généraux Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins quinze minutes. Obtenir des soins médicaux.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation de

la peau persiste, appeler un médecin.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle.

Obtenir des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

Ingestion Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau.

Symptômes et effets les plus

importants Notes au médecin Difficulté à respirer. Les symptômes d'une surexposition peuvent comprendre des maux de tête, des vertiges, de la fatique, des nausées et des vomissements.

Traiter en fonction des symptômes

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés La pulvérisation d'eau, le dioxyde de carbone (CO2), une poudre extinctrice, une mousse

anti-alcool. Une eau atomisée peut être utilisée pour refroidir les contenants fermés.

Moyens d'extinction inappropriés L'eau peut s'avérer sans effet, Ne pas utiliser un jet d'eau solide pour éviter la dispersion et

la propagation du feu

Point d'éclair 12 °C / 53.6 °F

Méthode - Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation 363 °C / 685.4 °F

Limites d'explosivité

Supérieures19 vol %Inférieure3.3 vol %

Sensibilité aux chocs Au Sensibilité aux décharges Au

électrostatiques

Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

Dangers spécifiques du produit

Inflammable. Risque d'inflammation. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent remonter jusqu'à la source d'ignition et causer un retour de flammes. Les contenants peuvent exploser lorsque chauffés. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

NFPA

Santé	Inflammabilité	Instabilité	Dangers physiques
2	3	1	N/A

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. S'assurer une ventilation adéquate.

Éliminer toutes les sources d'inflammation. Éviter l'accumulation de charges

électrostatiques.

Précautions environnementales Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou

un système d'égouts sanitaires.

Méthodes de confinement et de

nettoyage

Absorber avec une matière absorbante inerte. Garder dans des contenants fermés appropriés pour élimination. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Utiliser des outils anti-étincelles et du matériel antidéflagration.

7. Manutention et stockage

Manutention

Porter de l'équipement de protection individuelle/du visage. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. Eviter l'ingestion et l'inhalation. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Pour éviter l'iinflammation des vapeurs organiques par la décharge d'électricité statique, toutes les parties en métal

des équipements utilisés doivent être mises à la masse. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Entreposage.

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Zone contenant des substances inflammables. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Matières incompatibles. Agents oxydants forts. Acides forts. Anhydrides acides. Chlorures d'acide.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Directives relatives à l'exposition

Composant	Alberta	Colombie-Brita	Ontario	Québec	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH
		nnique					
Éthanol	TWA: 1000 ppm	STEL: 1000 ppm	STEL: 1000 ppm	STEL: 1000 ppm	STEL: 1000 ppm	(Vacated) TWA:	IDLH: 3300 ppm
	TWA: 1880					1000 ppm	TWA: 1000 ppm
	mg/m³					(Vacated) TWA:	TWA: 1900
						1900 mg/m ³	mg/m³
						TWA: 1000 ppm	
						TWA: 1900	
						mg/m³	

Légende

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

OSHA - Sécurité et administration de la santé

NIOSH: NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health

Mesures techniques

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Utiliser un matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant. S'assurer que des douches oculaires et des douches de sécurité sont situées à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement conçus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux Lunettes de sécurité

Protection des mains Porter des vêtements et des gants de protection appropriés pour éviter toute exposition

cutanée.

Γ	Matériau des gants	Le temps de passage	Épaisseur des gants	Commentaires à gants	
	Caoutchouc butylique	> 480 minutes	0.38 mm - 0.56 mm	Comme testé sous EN374-3	
	Néoprène	> 480 minutes	0.45 mm	Détermination de la résistance	
				la perméation des produits	
ı				chimiques	

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

Protection respiratoire

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés. Observer la norme 29CFR 1010.134 de l'OSHA relative aux respirateurs. Si nécessaire, toujours porter un respirateur approuvé par NIOSH.

Type de filtre recommandé: Gaz et vapeurs organiques filtre Type A Brun conforme au EN14387

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique Liquide

Aspect Transparent, Incolore

Odeur Alcool

Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible

 pH
 7 @ 20°C 10g/l aq.sol

 Point/intervalle de fusion
 -114 °C / -173.2 °F

 Point/intervalle d'ébullition
 78 °C / 172.4 °F

Point d'éclair 12 °C / 53.6 °F Taux d'évaporation 12 °C / 53.6 °F Aucun renseignement disponible

Inflammabilité (solide, gaz)

Non applicable

Limites d'inflammabilité ou d'explosion

Supérieures 19 vol % 1nférieure 3.3 vol % Pression de vapeur 59 kPa @ 20°C

Densité de vapeur Aucun renseignement disponible

Densité 0.785 g/cm3 @20°C

Solubilité miscible

Coefficient de partage octanol: eauAucune donnée disponibleTempérature d'auto-inflammation363 °C / 685.4 °F

Température de décompositionAucun renseignement disponibleViscositéAucun renseignement disponible

Formule moléculaire C2 H6 O Masse moléculaire 46.07

Teneur (%) en COV (composés organiques volatils) 100% (Organic Carbon (by mass) = 52.1 %) (EC/1999/13)

10. Stabilité et réactivité

Danger de réactionAucun connu suivant les informations fournies.

Stabilité Hygroscopique.

Conditions à éviter Produits incompatibles. Chaleur, flammes et étincelles. Tenir à l'écart des flammes, des

surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

Matières incompatibles Agents oxydants forts, Acides forts, Anhydrides acides, Chlorures d'acide

Produits de décomposition

dangereux

Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO2)

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit Renseignements sur les

composants

	Composant	DL50 orale	DL50 épidermique	LC50 Inhalation
Ī	Éthanol	LD50 = 10470 mg/kg	Non inscrit(e)	LC50 = 117-125 mg/l (4h)
-	ļ	OECD 401 (Rat)	` ,	OECD 403 (rat)
		3450 mg/kg (Mouse)		20000 ppm/10H (rat)

Toxicologically Synergistic

Aucun renseignement disponible

Products

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Irritation Irritant pour les yeux

Sensibilisation Aucun renseignement disponible

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène. Il a été démontré, lors des études à long terme, que l'éthanol est cancérigène

seulement lorsqu'il est consommé en tant que boisson alcoolisé.

Composant	No. CAS	CIRC	NTP	ACGIH	OSHA	Mexique	
Éthanol	64-17-5	Non inscrit(e)	Known	A3	Non inscrit(e)	A3	
CIRC (Centre international de recherche sur le cancer) CIRC (Centre international de recherche sur le cancer) Groupe 1 - Cancérogène pour l'homme							
			Groupe 2A	- Cancérogène prob	able pour l'homme		
	Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme						
NTP : (National T	oxicity Program)		NTP : (Natio	onal Toxicity Prograi	m)		

NTP: (National Toxicity Program) Connu - cancérogène connu

Raisonnablement prévu - raisonnablement prévu comme un cancérogène pour l'homme

ACGIH: (Conférence américaine des hygiénistes industriels A1 - cancérogène connu pour l'être humain gouvernementaux) A2 - cancérogène suspecté pour l'être humain

A3 - cancérogène chez l'animal

ACGIH: (Conférence américaine des hygiénistes industriels

gouvernementaux)

OSHA: (Administration de la sécurité et de la santé OSHA : (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle professionnelle (Occupational Safety & Health Administration))

(Occupational Safety & Health Administration)) X - Présent

Mexique - Limites d'exposition professionnelle - Cancérogènes Mexique - Limites d'exposition professionnelle - Cancérogènes

A1 - Confirmed Human Carcinogen

A2 - cancérogène suspecté pour l'être humain

A3 - Confirmed Animal Carcinogen

A4 - Ne peut être classé comme un agent cancérogène pour les humains

A5 - Not Suspected as a Human Carcinogen

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible

Effets sur la reproduction Aucun renseignement disponible. Aucun renseignement disponible. Effets sur le développement

Tératogénicité Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Aucun connu STOT - exposition répétée Aucun connu

Aucun renseignement disponible Danger par aspiration

Symptômes / effets, Les symptômes d'une surexposition peuvent comprendre des maux de tête, des vertiges, aigus et différés de la fatigue, des nausées et des vomissements.

Renseignements sur les Aucun renseignement disponible perturbateurs endocriniens

Autres effets nocifs

Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Composant	Algue d'eau douce	Poisson d'eau douce	Microtox	Daphnia magna
Éthanol	EC50 (72h) = 275 mg/l	Fathead minnow	Photobacterium	EC50 = 9268 mg/L/48h
	(Chlorella vulgaris)	(Pimephales promelas)	phosphoreum:EC50 = 34634	EC50 = 10800 mg/L/24h
		LC50 = 14200 mg/l/96h	mg/L/30 min	_
		_	Photobacterium	
			phosphoreum:EC50 = 35470	
			mg/L/5 min	

Persistance et dégradabilitéUne persistance est peu probable d'après les informations fournies.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité Mobilité probable dans l'environnement en raison de sa volatilité.

Composant	Log Poctanol/eau
Éthanol	-0.32

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

14. Informations relatives au transport

DOT

No ONU UN1170 Nom officiel d'expédition ETHANOL

Classe de danger 3 Groupe d'emballage II

<u>TMD</u>

No ONU UN1170 Nom officiel d'expédition ETHANOL

Classe de danger 3 Groupe d'emballage II

IATA

No ONU UN1170 Nom officiel d'expédition ETHANOL

Classe de danger 3 Groupe d'emballage II

IMDG/IMO

No ONU UN1170 Nom officiel d'expédition ETHANOL

Classe de danger 3 Groupe d'emballage ||

15. Informations sur la règlementation

Inventaires internationaux

	Composant	No. CAS	DSL	NDSL	TSCA	TSCA Inventory notification - Active-Inactive		EINECS	ELINCS	NLP
	Éthanol	64-17-5	X	-	Х	ACTIVE		200-578-6	-	-
1	Composant	No. CAS	IFCSC	KECI	FNCS	ISHI	TCSI	AICS	NZIoC	PICCS

Éthanol	64-17-5	X	KE-13217	X	X	X	X	X	Х

Légende:

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques

IECSC - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

Composant	NPRI	Agence Canadienne de Protection de l'Environnement (CEPA) - Liste des substances toxiques	Le Plan de gestion des produits chimiques du Canada (CEPA)
Éthanol	Part 5, Individual Substances Part 4 Substance		

Autres réglementations internationales

Autorisation/Restrictions selon EU REACH

Non applicable

Non applicable

Non applicable

Annex I - Y42

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composant	No. CAS	OECD HPV	Des polluants organiques persistants	Potentiel de destruction de l'ozone	Restriction des substances dangereuses (RoHS)
Éthanol	64-17-5	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
	,				
Composant	No. CAS	La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs	Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de	Rotterdam Convention (PIC)	Basel Convention (Hazardous Waste)

16. Autres informations

Préparée par Département sécurité du produit.

64-17-5

Email: chem.techinfo@thermofisher.com

Non applicable

www.thermofisher.com

Date de préparation 24-avr.-2009 Date de révision 25-mars-2024 Date d'impression 25-mars-2024

Sommaire Nouveau fournisseur de services d'intervention téléphonique d'urgence.

Avis de non-responsabilité

Éthanol

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique,

les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche de données de sécurité